

Établissement secondaireN° NIC : (3)**Responsable de l'établissement :**

Nom : _____

Prénom : _____

Nom commercial de l'établissement : _____

Adresse complète : _____

Code postal : Commune : _____Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique : _____

Établissement secondaireN° NIC : (3)**Responsable de l'établissement :**

Nom : _____

Prénom : _____

Nom commercial de l'établissement : _____

Adresse complète : _____

Code postal : Commune : _____Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique : _____

Établissement secondaireN° NIC : (3)**Responsable de l'établissement :**

Nom : _____

Prénom : _____

Nom commercial de l'établissement : _____

Adresse complète : _____

Code postal : Commune : _____Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique : _____

Si le nombre d'établissements dépasse 3, imprimer ou photocopier cette page en autant d'exemplaires que nécessaire.

II - Identification de la personne titulaire de la capacité professionnelle

A - Transport de marchandises

Article 4 du décret n° 99-752 du 30 août 1999 modifié (JO du 2 septembre 1999)
(voir notice page 2 et 3)

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____

Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Commune : _____

dispense - Motif de la dispense : _____

certificat de capacité professionnelle justificatif de capacité professionnelle

n° _____ date _____ Pays _____ Région _____

Déclare sur l'honneur :

- n'exercer aucune autre activité, salariée ou non
- reconnais être présent(e) heures et jours par semaine dans cette entreprise ;
- déclare être pourvu(e) de l'autorité et de la compétence nécessaire pour assurer la direction permanente et effective de l'entreprise et veiller à l'observation des lois et des règlements régissant l'activité de transport et de location;
- reconnais être civilement et pénalement responsable, notamment des infractions à la réglementation sociale des transports routiers.

Selon le cas, transmettre les documents suivants au service transport de la DRE :

- contrats de travail ;
- feuilles de paie ;
- délégations de pouvoirs et de signatures ;
- procurations bancaires délivrées par l'entreprise au responsable de l'activité de transport ou de location ;
- certificat d'affiliation à une caisse de retraite des cadres datant de moins de trois mois ;
- procès-verbal de l'assemblée générale concernant la nomination du responsable légal, temps consacré à ses fonctions, sa rémunération, ses responsabilités.

exercer les activités suivantes (dans ce cas, remplir le cadre ci-après)

Organisme ou Entreprise	A	B
Dénomination	_____	_____
N° SIREN	_____	_____
Adresse	_____ _____ _____	_____ _____ _____
Code postal	_____	_____
Commune	_____	_____
Qualité	_____	_____
Rémunération	_____	_____
Nombre d'heures/mois	_____	_____
Date	_____	Signature : _____

B - Transport de personnes

Article 7 du décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié (JO du 23 août 1985)
(voir notice page 2 et 3)

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénom : _____ Né(e) le : à : _____

Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : Commune : _____

dispense - Motif de la dispense : _____

Article 5 § 4 du décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié

- a) activité accessoire de transport exercée avec un seul véhicule
- b) petit train routier
- c) régie de transport utilisant deux véhicules au maximum
- d) activité limitée au transport scolaire avec un seul véhicule

certificat de capacité professionnelle
n° _____ date Pays _____ Région _____

Déclare sur l'honneur :

- n'exercer aucune autre activité, salariée ou non
- reconnais être présent(e) heures et jours par semaine dans cette entreprise ;
 - déclare être pourvu(e) de l'autorité et de la compétence nécessaire pour assurer la direction permanente et effective de l'entreprise et veiller à l'observation des lois et des règlements régissant l'activité de transport et de location ;
 - reconnais être civilement et pénalement responsable, notamment des infractions à la réglementation sociale des transports routiers.

Selon le cas, transmettre les documents suivants au service de transport de la DDE :

- contrats de travail ;
- feuilles de paie ;
- délégations de pouvoirs et de signatures ;
- procurations bancaires délivrées par l'entreprise au responsable de l'activité de transport ou de location ;
- certificat d'affiliation à une caisse de retraite des cadres datant de moins de trois mois ;
- procès-verbal de l'assemblée générale concernant la nomination du responsable légal, temps consacré à ses fonctions, sa rémunération, ses responsabilités.

exercer les activités suivantes (dans ce cas, remplir le cadre ci-après)

Organisme ou Entreprise	A	B
Dénomination	_____	_____
N° SIREN	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	_____ _____ _____	_____ _____ _____
Code postal	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Commune	_____	_____
Qualité	_____	_____
Rémunération	_____	_____
Nombre d'heures/mois	_____	_____
Date	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Signature :

C - Commissionnaire de transport

Article 4 du décret n° 90-200 du 5 mars 1990 modifié (JO du 7 mars 1990)
(voir notice page 2 et 3)

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénom : _____ Né(e) le : □□□□ □□□□ □□□□ à : _____

Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : □□□□□□ Commune : _____

attestation de capacité professionnelle

n° _____ date □□□□ □□□□ □□□□ Pays _____ Région _____

Déclare sur l'honneur :

n'exercer aucune autre activité, salariée ou non

- reconnais être présent(e) heures et jours par semaine dans cette entreprise ;
- déclare être pourvu(e) de l'autorité et de la compétence nécessaire pour assurer la direction permanente et effective de l'entreprise et veiller à l'observation des lois et des règlements régissant l'activité de commissionnaire de transport ;
- reconnais être civilement et pénalement responsable, notamment des infractions à la réglementation de commissionnaire de transport.

Selon le cas, transmettre les documents suivants au service transport de la DRE :

- contrats de travail ;
- feuilles de paie ;
- délégations de pouvoirs et de signatures ;
- procurations bancaires délivrées par l'entreprise au responsable de l'activité de commissionnaire de transport ;
- certificat d'affiliation à une caisse de retraite des cadres datant de moins de trois mois ;
- procès-verbal de l'assemblée générale concernant la nomination du responsable légal, temps consacré à ses fonctions, sa rémunération, ses responsabilités.

exercer les activités suivantes (dans ce cas, remplir le cadre ci-après)

Organisme ou Entreprise	A	B
Dénomination	_____	_____
N° SIREN	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□
Adresse	_____ _____ _____	_____ _____ _____
Code postal	□□□□□□	□□□□□□
Commune	_____	_____
Qualité	_____	_____
Rémunération	_____	_____
Nombre d'heures/mois	_____	_____
Date	□□□□□□	Signature : _____

III - Personnes devant satisfaire à la condition d'honorabilité

1 - Transport de marchandises et de Commissionnaire de transport

Le commerçant chef d'entreprise individuelle, les associés et les gérants des sociétés en nom collectif, les associés commandités et les gérants des sociétés en commandite, les gérants des sociétés à responsabilité limitée, le président du conseil d'administration, les membres du directoire et les directeurs généraux des sociétés anonymes, le président et les dirigeants des sociétés par actions simplifiées, la personne physique qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport, de location de l'entreprise ou de commissionnaire de transport.

2 - Transport de personnes

- La personne assurant la direction permanente et effective de l'activité transport de l'entreprise, et la personne qui exerce une activité de transport public de personnes accessoirement à une activité principale autre.

Les personnes ci-après déclarent sur l'honneur n'avoir fait l'objet :

Dispositifs communes :

- ni d'une condamnation prononcée par une juridiction française et inscrite au bulletin n° 2 de mon casier judiciaire ou, par une juridiction étrangère et inscrite dans un document équivalent, et entraînant une interdiction d'exercer une profession commerciale ou industrielle ;
- ni de plus d'une condamnation mentionnée au bulletin n° 2 de mon casier judiciaire pour l'un ou l'autre des délits suivants :
 - a) infractions mentionnées aux articles L 1^{er}, L 2, L 4, L 9, L 12 et L 19 du code de la route,
 - b) infractions aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952,
 - c) infractions aux dispositions des articles 3 et 3 bis de l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 concernant les conditions de travail dans les transports routiers,

Dispositions relatives au transport de marchandises et aux commissionnaires de transport :

- d) infractions mentionnées aux articles L 7 et L 9-1 du code de la route,
- e) infractions mentionnées aux articles L 125-1, L 125-3, L 324-9, L 324-10 et L 341-6 du code du travail,
- f) infractions aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 75-1335 du 31 décembre 1975 relative à la constatation et à la répression des infractions en matière de transports publics et privés,
- g) infractions aux dispositions de l'article 3 de la loi n° 92-1445 du 31 décembre 1992 modifiée relative aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises,
- h) infractions aux dispositions de l'article 23-1 de la loi n° 95-96 du 1^{er} février 1995 concernant les clauses abusives et la présentation des contrats et régissant diverses activités d'ordre économique et commercial,

Dispositions spécifiques au transport de marchandises :

- i) infractions mentionnées à l'article 24 de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

NOTA : Ces déclarations seront vérifiées ultérieurement par l'administration avec un extrait de casier judiciaire. Le libellé précis des infractions énumérées peut être demandé à la direction régionale ou départementale de l'équipement qui instruit le dossier d'inscription.

A remplir par chaque personne concernée

Date d'entrée en fonction

jour

mois

année

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénoms : _____ Né(e) le ____/____/____ à : _____

État de nationalité ⁽¹⁾ : France Union européenne États tiers (indiquer le nom) : _____

Adresse complète : _____

Code postal ____ Commune _____

Atteste sur l'honneur que durant les cinq années précédant la signature de la présente déclaration, j'ai résidé aux adresses suivantes :

du ____/____/____ au ____/____/____ adresse _____

Date ____/____/____

Signature

A remplir par chaque personne concernée

Date d'entrée en fonction

jour

mois

année

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénoms : _____ Né(e) le à : _____État de nationalité ⁽¹⁾ : France Union européenne États tiers (indiquer le nom) : _____

Adresse complète : _____

Code postal Commune _____

Atteste sur l'honneur que durant les cinq années précédant la signature de la présente déclaration, j'ai résidé aux adresses suivantes :

du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____Date

Signature

A remplir par chaque personne concernée

Date d'entrée en fonction

jour

mois

année

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénoms : _____ Né(e) le à : _____État de nationalité ⁽¹⁾ : France Union européenne États tiers (indiquer le nom) : _____

Adresse complète : _____

Code postal Commune _____

Atteste sur l'honneur que durant les cinq années précédant la signature de la présente déclaration, j'ai résidé aux adresses suivantes :

du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____du au adresse _____Date

Signature

Si le nombre de personnes concernées dépasse 3, imprimer ou photocopier cette page en autant d'exemplaires que nécessaire.

IV - Déclaration relative à la condition de capacité financière

Fiche de calcul ⁽⁴⁾

Vous êtes déjà inscrit au RCS (joindre liasse fiscale du dernier exercice) remplir **rubrique a**.

Vous n'êtes pas inscrit au RCS (pour les entreprises individuelles, produire un bilan prévisionnel d'ouverture et tout élément factuel justifiant de la mobilisation de capitaux à hauteur de la capacité financière exigible. Pour les sociétés, produire les statuts avec le capital social libéré) remplir **rubrique b**.

Montant des capitaux propres

Rubrique a

Reporter le montant :

- de la liasse fiscale générale cases DL - (AA+CB) ⁽⁵⁾ _____ €

ou _____ €

- de la liasse fiscale simplifiée case 142 ⁽⁵⁾ _____ €

Rubrique b

- montant des capitaux propres ou capital social libéré _____ €

A - Transport routier de marchandises et commissionnaire

<input type="checkbox"/> Activité de transporteur et de loueur ⁽¹⁾			<input type="checkbox"/> Activité de commissionnaire
Situation du parc de véhicules à moteurs pour son activité			
Nombre de véhicule(s)	Poids maximal autorisé PMA		
	≤ 3,5 t	entre 3,5 t et 6 t	> 6 t
acquis en pleine propriété			
acquis en crédit bail ou en location financière			
pris en location			
autres cas ⁽⁶⁾			
Total			22 800 €
Calcul de la capacité financière	900 € x total des véhicules (DOM 600 €) ----- €	1 ^{er} véhicule 9 000 € (DOM = 6 000 €) :+ 5 000 € par véhicule suivant (DOM = 3 000 €) ----- €	
Montant exigible de capacité financière	Total = ----- €		

Nota : ne sont pas pris en compte les véhicules donnés en location sans conducteur

Date : _____

Nom du signataire : _____

Cachet et signature de l'expert comptable,
du commissaire aux comptes
ou du centre de gestion agréé

(4) transmettre au service transport de :
 - la DRE pour le transport de marchandises et le commissionnaire de transport.
 - la DDE pour le transport de personnes.
 (5) joindre la liasse fiscale du dernier exercice.
 (6) ne concerne que les véhicules motorisés de moins de 4 roues

B - Transport de personnes

État du parc de véhicules à moteur utilisés par l'entreprise pour son activité de transport de personnes à la date d'inscription.

	Nombre de véhicules acquis en pleine propriété	Nombre de véhicules en crédit bail ou en location financière	Nombre de véhicules mis à disposition de l'entreprise	Nombre total de véhicules
Voitures particulières : 9 places maximum, conducteur compris				
Autobus				
Autocars				

Montant exigible de la capacité financière à la date de l'inscription.

	Nombre total de véhicule(s)	Montant de la capacité exigée par véhicule	Résultat
Voitures particulières : 9 places maximum, conducteur compris		1 500 €	
1 ^{er} véhicule de plus de 9 places		9 000 €	
Nombre total de véhicule(s) de plus de 9 places, moins le 1 ^{er} véhicule		5 000 €	
Montant exigible de la capacité financière			

Date :

En cas de production d'une attestation de garantie,
visa et cachet de la personne
ou de l'organisme financier habilité

Nom :

Signature

Récapitulatif

Montant exigible de la capacité financière pour le transport routier de marchandises et des loueurs	<input type="text"/> €
Montant exigible de la capacité financière pour le transport de personnes	<input type="text"/> €
Montant exigible de la capacité financière pour l'activité de commissionnaire de transport	<input type="text"/> €
Total capacité financière exigible	<input type="text"/> €

Montant des capitaux propres

Reporter :

rubrique a €

ou

rubrique b €

Le cas échéant, montant de la ou des garanties financières au titre du transport routier de marchandises ⁽⁶⁾ €

Le cas échéant, montant de la ou des garanties financières au titre de l'activité de commissionnaire de transport ⁽⁷⁾ €

Total capitaux propres + garanties financières €

Le cas échéant, production d'une attestation de garantie au titre du transport de personnes : oui non

(6) joindre une ou plusieurs attestations de garantie (cf modèle dans notice explicative générale)

(7) joindre une ou plusieurs attestations de garantie (cf modèle article 4 de l'arrêté du 3 septembre 1999).

V - Demande de copies conformes de licences

1 - Transport routier de marchandises

Demande au préfet de la région dans laquelle l'entreprise précitée est inscrite au registre des transporteurs et des loueurs l'attribution de :

- Copies conformes de la licence communautaire de l'entreprise
- Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise, sans mention limitative véhicules de moins de 3,5 tonnes
- Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise, avec mention limitative véhicules de moins de 3,5 tonnes
- Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise avec mention limitative «activité de transport ou de location assurée exclusivement à l'aide de véhicules de moins de 4 roues»

2 - Transport de personnes

Demande au préfet du département ou de la région dans lequel l'entreprise précitée est inscrite au registre des transporteurs de personnes, l'attribution de :

- Copies conformes de la licence communautaire de l'entreprise
- Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise
- Copies conformes de la licence de transport intérieur de l'entreprise, avec mention limitative «Outre-mer».

VI - Engagement du responsable légal

Déclare sur l'honneur m'engager à signaler, dans un délai d'un mois à compter de la prise de décision officielle, à la direction régionale de l'équipement ou à la direction départementale de l'équipement dans laquelle l'entreprise précitée est inscrite au registre des transporteurs et des loueurs, ou au registre des commissionnaires de transport et de deux mois au registre des transporteurs de personnes, tout changement de nature à modifier la situation de celle-ci au regard de son inscription. (voir annexe)

Avertissement : est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende le fait de présenter sciemment de faux renseignements à l'occasion d'enquête relative aux conditions d'inscriptions aux registres ou à la délivrance de titres administratifs d'exploitation des véhicules. Article 25-II de la loi de finance n° 52-401 du 14 avril 1952.

Date :

Nom du responsable légal de l'entreprise

Signature _____

Nota

Changements à signaler après inscription :

- changement d'adresse du siège social ;
- changement de forme juridique ;
- changement de raison ou de dénomination sociale ;
- création ou suppression d'établissements secondaires ;
- changement de responsable légal ;
- extension ou suppression d'activité ;
- modification du parc de véhicules en propriété, en crédit-bail ou en location de plus de six mois ;
- changement ou départ de la personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de transport ou de location de l'entreprise, titulaire de l'attestation ou du justificatif de capacité professionnelle ou bénéficiant de la dispense de justificatif de capacité professionnelle ;
- nouvelles activités (salarisées ou non) de la personne précitée ;
- délégation de pouvoirs et de signatures accordées à la personne titulaire de l'attestation ou du justificatif de capacité professionnelle (ou bénéficiant de la dispense de justificatif de capacité).

Nota : le décret n° 90-200 du 5 mars 1990 en son article 22-1 et le décret n° 99-752 du 30 août 1999 en son article 19, punissent de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, le fait de méconnaître l'obligation ci-dessus.

Liste récapitulative des pièces justificatives à transmettre lors des demandes d'inscription aux registres

I - Identification de l'entreprise et de ses dirigeants

- 1) l'acte de constitution de l'entreprise ou les statuts à jour enregistrés, comportant la nomination du ou des responsables légaux, ou le procès-verbal de leur nomination.
- 2) l'extrait du registre du commerce et des sociétés (et le cas échéant, du répertoire des métiers) :
 - ce document doit dater de moins de trois mois ;
 - pour les entreprises en cours de constitution, la production de cet extrait peut être différée d'un délai maximal de deux mois à compter de la date de dépôt de la demande d'inscription et être provisoirement remplacée par la fourniture du **récépissé** de la demande d'inscription au registre du commerce et des sociétés ;
 - l'extrait modèle L bis pour les établissements secondaires.
- 3) la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire), des responsables légaux et de la personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de transport ou de location de l'entreprise.

II - Capacité professionnelle

- 1) photocopie du certificat ou de l'attestation ou du justificatif de capacité professionnelle (sauf cas de dispense).
- 2) toutes les pièces justificatives des fonctions exercées dans l'entreprise par les responsables légaux et la personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de transport ou de location avec conducteur de l'entreprise :
 - délégations de pouvoirs et de signature ;
 - procurations bancaires ;
 - procès-verbal de l'Assemblée générale ;
 - contrat de travail ;
 - feuilles de paye ;
 - certificat d'affiliation ou déclaration unique d'embauche.

III - Honorabilité professionnelle

Les personnes résidant en France depuis moins de cinq ans, doivent prouver leur honorabilité professionnelle :

- 1) pour les personnes dont la résidence précédente est située dans un État non membre de l'Union européenne, un document délivré depuis moins de trois mois par une autorité judiciaire ou administrative de ce pays attestant que cette personne n'y a pas subi des condamnations pour des faits semblables à ceux mentionnés dans ce formulaire, avec sa traduction française certifiée ;
- 2) pour les personnes dont la résidence précédente est située dans un État membre de l'Union européenne, un document délivré depuis moins de trois mois par une autorité judiciaire ou administrative de ce pays attestant que cette personne y satisfait à la condition d'honorabilité professionnelle telle que définie par la directive n° 96-26 CE du Conseil du 29 avril 1996 modifiée et la directive n° 1999-42 du Conseil du 7 juin 1999, avec sa traduction française certifiée.

IV - Capacité financière

- 1) s'il s'agit d'une création d'entreprise :
 - pour les entreprises constituées en société, les statuts qui mentionnent le montant du capital social libéré ;
 - pour les entreprises individuelles, un bilan prévisionnel d'ouverture établi par un expert-comptable, un commissaire aux comptes ou un centre de gestion agréé et tout élément factuel justifiant de la mobilisation de capitaux à hauteur de la capacité financière exigible. (attestation bancaire si apport en numéraire).
- 2) pour les entreprises préexistantes, la liasse fiscale du dernier exercice.
- 3) le cas échéant, la ou les attestations, délivrées par le ou les organismes habilités accordant leur garantie.